

Amédée IX, dit le *Bienheureux*, & d'Yolande de France. Cette Princesse se fit, en 1502, Religieuse au Couvent de Sainte-Claire à Orbe, au temps que Françoise d'*Aubonne* en étoit Abbessé, & elle y mourut en odeur de sainteté le 24 Juillet 1503, âgée de 41 ans, après avoir rétabli par ses bienfaits ce Monastere.

Comme le Baron de Grandson, Louis de Challon, Seigneur de Château-Guyon, s'étoit déclaré en faveur du Duc de Bourgogne, en 1475, les Cantons s'emparerent de Grandson, & céderent, en 1484, leur co-Souveraineté aux villes de Berne & de Fribourg.

Les habitans du Bailliage de Grandson sont tous de la Religion Réformée. Elle y a été introduite en 1531 par Guillaume *Farel* & Claude de *Glautinis*, mais elle n'y fut généralement reçue qu'en 1564. Quand il y a à Grandson un Baillif de Berne, les appels se portent à Fribourg; comme quand il y en a un de Fribourg, les appels vont à Berne. Lorsque les appels se portent à Fribourg, l'Etat de Fribourg établit les Ministres aussi-bien que les Curés; & lorsque c'est le tour de Berne, les Seigneurs de Berne établissent les Curés aussi-bien que les Ministres.

Granson, ou *Grandson*, en latin *Grandisonum*, *Gransia* & *Granzonium*, & en allemand *Gransée*, est une (*) petite ville située sur une colline, sur la gauche du lac de Neuchatel, à une petite lieue d'Yverdun. Il n'y a rien ici de bien remarquable que le château où réside le Baillif, qui est à l'extrémité de la ville, la plus élevée, & qui s'étend jusqu'au bord du Lac.

(*) Planche 7 n°. 23.